



## **Non à la baisse des salaires Non aux méthodes de France télécom dans l'Éducation nationale**

### **Retrait du projet de décret sur l'évaluation des enseignants Tous et toutes en grève le jeudi 15 décembre**

Le gouvernement a décidé de modifier le mode d'évaluation des enseignants pour baisser leurs salaires, les reprendre en main avec le concours de la hiérarchie et les contraindre ainsi à appliquer les contre-réformes prescrites par le Ministère.

**Un projet de décret propose trois nouveautés qui sont autant d'attaques contre nos salaires, nos statuts et nos conditions de travail :**

– **L'inspection**, déjà insatisfaisante dans son fonctionnement actuel, **serait remplacée par des procédures plus pénalisantes. La seule évaluation serait celle qui découlerait d'un entretien individuel avec le chef d'établissement (pour le 2<sup>nd</sup> degré) ou l'IEN (pour le 1<sup>er</sup> degré)** qui nous évaluerait, tous les trois ans, en se basant sur les résultats des élèves et sur d'autres critères tous aussi flous les uns que les autres.

– Suite à cette évaluation, **le chef d'établissement ou l'IEN pourrait accorder non pas des points, mais directement des mois d'ancienneté.** Il n'y aurait plus qu'une seule vitesse d'avancement : celle de l'ancienneté. Mais le calcul de l'ancienneté pourrait être accéléré à la tête du client par le chef d'établissement ou l'IEN suite à son évaluation.

– Suite à l'entretien d'évaluation, le chef d'établissement ou l'IEN pourrait accorder des réductions d'ancienneté de 5 mois ou 2 mois par année, soit 15 mois maximum par période de 3 ans, à certains enseignants "méritants".

– **Au final, il s'agit d'une baisse des salaires réels des enseignants sur l'ensemble de leur carrière :**

La vitesse moyenne d'avancement serait allongée de plusieurs années sur l'ensemble de la carrière, même pour ceux qui bénéficieront des réductions d'ancienneté. En effet, à partir du 6<sup>ème</sup> échelon, les réductions d'ancienneté sont moins avantageuses que les promotions au choix et au grand choix en vigueur actuellement.

**Le gouvernement veut faire passer en force ce projet de décret au comité technique ministériel avant les vacances de Noël !**

Nous refusons cette évolution managériale du métier d'enseignant. L'individualisation de la gestion au mérite, la culpabilisation comme méthode de gestion des personnels ont des effets dévastateurs, comme on a pu le voir dans d'autres secteurs (France Télécom...) : souffrance au travail, dépression, multiplication des arrêts maladie et dans les cas les plus dramatiques, suicides.

Nous voulons continuer de réfléchir et d'agir dans notre métier et pas seulement exécuter.

Nous refusons l'individualisation et la mise en concurrence avec toutes les tensions qu'elles créent et les conséquences contre-productives pour notre métier. L'école n'est pas une entreprise.

Ce projet de décret sur l'évaluation des enseignants n'est pas dissociable de l'ensemble des attaques que nous subissons depuis des années.

Il vise à briser les solidarités, à individualiser les rapports hiérarchiques, comme toutes les politiques de "gestion managériale" mises en place dans la plupart des entreprises. C'est un des outils dont disposent les employeurs pour imposer ce qu'ils appellent la "réduction des coûts salariaux".

**Car l'objectif fondamental poursuivi est toujours le même : diminuer les dépenses en personnel, ce qui veut dire : supprimer des postes, baisser les salaires, les prestations sociales, le montant des pensions...**

Au moment même où il tente d'imposer son projet sur l'évaluation des enseignants, le gouvernement réaffirme sa volonté de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant en retraite. Il envisage même ouvertement d'aller au delà. C'est une véritable casse des statuts et des services publics qui est en jeu.

Par ailleurs, en instituant un jour de carence pour les arrêts maladies des fonctionnaires, le gouvernement cherche non seulement à nous faire payer le déficit de l'assurance maladie dont nous ne sommes en rien responsables, mais aussi à nous présenter comme des privilégiés vis à vis de l'opinion.

**Toutes ces attaques s'inscrivent dans une politique générale qui veut faire payer la crise aux salariés et à la population, une crise dont les banquiers et les spéculateurs sont pourtant les seuls responsables.**

Nous devons refuser de faire des sacrifices pour sauver les profits de ceux qui ont plongé l'économie mondiale dans le marasme que nous connaissons, et ce d'autant plus que la baisse du pouvoir d'achat qu'entraînent les mesures d'austérité contribue à précipiter encore un peu plus l'économie dans la récession.

**Pour toutes ces raisons, nous exigeons le retrait du projet de décret sur l'évaluation des enseignants.  
Voilà pourquoi nos organisations appellent ensemble à faire grève le jeudi 15 décembre prochain.**

**Assemblée Générale à partir de 9 h,  
à la bourse du travail d'Angers**

**Rassemblement et manifestation à 11 h,  
place Imbach à Angers**